





Autres fonctions. — M. Fondet, substitué à Wassy le 24 décembre 1844; Substitut du procureur du Roi près le Tribunal de première instance de Wassy (Haute-Marne); M. Bonne, substitué à Loubans le 14...

Les époux Ladrebas avaient tous les deux éprouvé des malheurs judiciaires. Tandis que le mari subissait la peine de prison d'un côté, sa femme se voyait d'un autre côté...

ve, et les voyageurs qui occupaient les quatre premiers wagons, en furent quittes pour la peur et pour une violente commotion. Toute cette partie du convoi ne reçut aucune avarie; en revanche, le cinquième et le sixième wagons furent broyés...

CHRONIQUE

PARIS, 9 JUIN.

— La Commission d'instruction de la Cour des pairs s'est réunie hier pour continuer ses opérations. Elle s'est ajournée à demain. — M. le conseiller Perrot de Chezelles aîné, président de la Cour d'assises, a procédé hier à la nomination des conseillers des accusés...

— On lit ce soir dans la Patrie: « On nous prie d'insérer cette note: La nouvelle donnée par la Presse dans son numéro de ce matin, relative à un accident grave qui serait arrivé sur le chemin de fer de Marseille à Avignon, au viaduc de la Nerthe, est complètement dénuée de fondement. »

— ESPAGNE (Tolède), 2 juin. — Un berger de cette province est revenu de Catalogne, où il avait fait partie des bandes factieuses de Tristany et de Ros-Eroles, dispersées par le supplice du premier et la mort du second. Dénoncé par un de ses voisins, fermier à Casas-Buenas, il l'a assassiné de plusieurs coups de poignard...

— Nous avons déjà annoncé que l'instruction de l'affaire Thibert était terminée, et que l'ordonnance de la chambre du conseil avait été rendue; ajoutons à cet égard que l'instruction de l'affaire de la chambre des mises en accusation...

— Une femme Courtin, marchande de vins, rue Saint-André, à Charonne, chez laquelle trois Auvergnats s'étaient attablés dimanche dernier et avaient fait une dépense considérable, eu égard à la parcimonie ordinaire des naturels du Cantal...

— AUTRICHE (Vienne), 2 juin. — M. le prince Germain de Hatzfeld, qui était parti de notre capitale pour Rome afin de solliciter du pape la révocation de la sentence d'excommunication prononcée contre lui par le prince-archevêque de Breslau (V. la Gazette des Tribunaux, n° des 1°, 5 et 11 mai dernier), a reçu à son arrivée aux frontières des Etats-Romains une notification portant que l'entrée de Rome lui était interdite...

— La chasse à la binette n'est pas très connue en France, elle ne l'était pas du tout dans le territoire de Wissous; c'est de l'histoire, car la binette et Wissous ne sont guère plus connus que la chasse dont nous allons parler. La binette est un instrument aratoire à l'aide duquel on coupe les mauvaises herbes et on amoncelle la terre autour d'une plante potagère; Wissous est une petite commune près Longjumeau.

— Depuis quelque temps les parents d'un nommé Dargent, âgé de vingt-deux ans, de la commune de Romainville, remarquaient un changement notable dans les habitudes de ce jeune homme, sans qu'on se fût aperçu d'un dérangement de ses facultés intellectuelles. Cependant il ne travaillait plus dans son atelier de menuiserie; dimanche matin il rencontra le sonneur de la paroisse du village et lui dit: « Demain tu me sonneras... Je laisse 100 francs pour ça. » Mais le sonneur n'ajouta aucune importance à ces paroles...

— FABRIQUE DE LITS EN FER ET SOMMIERS ÉLASTIQUES, fondée depuis vingt ans par Auguste DUPONT, allée des Veuves (Champs-Élysées), 60; maison centrale de vente, rue Neuve-Saint-Augustin, 1 et 3. — Mille lits au choix. — Maison de vente; boulevard Poissonnière, 12.

— Le dialogue dura longtemps dans le champ de haricots; mais la garde champêtre ne voulut pas en démordre et dressa un procès-verbal, par suite duquel Aubouin eut à comparaître devant le Tribunal correctionnel de Corbeil. Il a comparu, portant dans un sac la cigogne, bien vivante et guérie de sa blessure à l'aile. Le garde champêtre est venu confirmer les faits de son procès-verbal. Mais au récit de son combat avec la longue bête, le Tribunal a perdu son sérieux, et a renvoyé, en riant, le père Aubouin à ses haricots.

— Dans la journée, le sieur Eve, propriétaire de la maison dans laquelle demeurait Dargent, traversant son jardin, fut saisi d'effroi en apercevant un homme pendu à l'un de ses arbres. Le sieur Eve s'avança en tremblant et reconnut dans le suicidé son cousin Dargent. Les soins que ce malheureux jeune homme avait pris pour ne point manquer son funeste dessein, attestaient chez lui une résolution bien arrêtée, il s'était muni d'une corde assez semblable à une espèce de câble, et il avait eu la précaution de l'assujettir à une assez forte branche élevée de terre de plus de deux mètres; puis il avait posé ses pieds sur une petite branche qui ne pouvait résister au poids de son corps et qui pouvait cependant, en lui permettant de s'aider de ses mains sur des branches voisines, lui servir de point d'appui pour passer sa tête dans le noeud coulant.

— ENTREPRISE SPÉCIALE DES ANNONCES. Pour tous les journaux de Paris, des départements et de l'étranger. S'adresser à M. Norbert Estibal, fermier d'annonces, rue Vivienne, 33, à Paris.

— Une vilaine bête comme ça, du gibier, laissez donc. — Vous appelez cela une vilaine bête, une cigogne; il y a des chasseurs qui donneraient 20 francs de votre coup. — De mon coup de binette. Pourquoi qu'elle vient m'embêter la cigogne. — Le dialogue dura longtemps dans le champ de haricots; mais la garde champêtre ne voulut pas en démordre et dressa un procès-verbal, par suite duquel Aubouin eut à comparaître devant le Tribunal correctionnel de Corbeil.

— M. Péronaux, maire de Romainville, qui est en même temps médecin, a été aussitôt appelé, mais tous les soins ont été inutiles.

— SPECTACLES DU 10 JUIN. OPÉRA. — Pour arriver, Scarfanoche. OPÉRA-COMIQUE. — Ne Touchez pas à la Reine. ODEON. — VAUDEVILLE. — La Vicomtesse Lotte, les Habits d'emprunt. VARIÉTÉS. — Les Trois Portiers, le Moulin à parole. GYMNASSE. — Les Nuits blanches, Irène, une Femme. PALAIS-ROYAL. — Le Trottin, Père et Portier. PORTE-SAINT-MARTIN. — Le Chiffonnier de Paris. GAITÉ. — Les Etouffeurs de Londres. AMBIGU. — La Duchesse de Marseilles. COMTE. — Barbe-Bleue ou la Fée Perruchette. FOLIES. — L'Île d'Amour. CIRQUE NATIONAL. — Soirée équestre, l'éléphant, M. Amodio, etc. HIPPODROME. — Le Camp du Drap-d'Or. PANORAMA. — Champs-Élysées; Bataille d'Eylau. Prix: 2 et 3 fr.

— C'est une affaire assez bizarre que la plainte en adultère dont est saisi le Tribunal de police correctionnelle.

— On lit ce soir dans la Patrie: « On nous prie d'insérer cette note: La nouvelle donnée par la Presse dans son numéro de ce matin, relative à un accident grave qui serait arrivé sur le chemin de fer de Marseille à Avignon, au viaduc de la Nerthe, est complètement dénuée de fondement. »

— M. Brauer n'avait que 31 ans. C'était un des plus distingués d'entre les jeunes écrivains d'Allemagne, et il s'était aussi essayé avec succès dans la poésie.

Mise à prix: 100,000 fr. S'adresser à M. Louveau, avoué poursuivant; A. M. Rombard, rue du 29 Juillet, 3; A. M. Lombard, Delagrave et Saint-Amand, avoués. (5982)

TERRAIN ET CONSTRUCTIONS Etude de M. Ernest MOREAU, avoué à Paris, place Royale, 21. — Vente sur bailliage de mise à prix, en l'audience des criées du Tribunal civil de la Seine, au Palais-de-Justice, le mercredi 16 juin 1847. D'un terrain et constructions y élevées, d'une contenance de 44 ares 65 centiares, sis à Paris, rue des Boulets, 24 (8e arrondissement), Mise à prix, 28,000 francs.

DEUX MAISONS Etude de M. E. MOREAU, avoué à Paris, place Royale, 21. — Vente sur bailliage de mise à prix, en l'audience des criées du Tribunal civil de la Seine, une heure de relevée, en un seul lot, 1° Une maison avec jardin en dépendant, située à Belleville, rue Saint-Laurent, 9, ci devant 21; 2° Une maison avec jardin en dépendant, située à Belleville, impasse du Puits.

MAISON Adjudication aux criées du Tribunal de la Seine, le mercredi 14 juillet 1847, D'une maison, rue Vendôme, 10. Rapport brut, 15,500 francs. Mise à prix, 160,000 francs.

MAISON Adjudication aux criées du Tribunal de la Seine, le mercredi 14 juillet 1847, D'une maison, rue Vendôme, 10. Rapport brut, 15,500 francs. Mise à prix, 160,000 francs. Contenance, 617 mètres 28 c., dont en bâtiments 455 mètres 66 c.

MAISON A CHAVILLE Adjudication en l'étude de M. Ménager, notaire à Sèvres, le dimanche 20 juin 1847, heure de midi, d'une belle maison de campagne sise à Chaville, rue Royale, 5. Elle se compose d'un joli bâtiment d'habitation, écurie, remise, basse-cour, loge de concierge, réservoir d'eau de sources, jardin élégamment planté. Contenance, 32 ares environ.

MAISON DE CAMPAGNE Adjudication en l'étude de M. Ménager, notaire à Sèvres, le dimanche 20 juin 1847, deux heures de relevée, d'une jolie maison de campagne sise à Sèvres, près les quincons de la manufacture royale de porcelaine. Cette maison, dans une superbe position, consiste en un bâtiment élégant d'habitation, caves, sellerie, basse-cour, eau vive, kiosque au fond du jardin, beau et grand jardin planté d'arbres fruitiers en plein rapport.

AVIS DIVERS.

IL N'Y A QU'UN PARIS, Guide pittoresque de l'étranger, avec 60 vignettes sur bois dans le texte, un plan de Paris entouré de vignettes en taille-douce, et la carte du parcours des chemins de fer d'Orléans et de Rouen; 4 vol. in-12, 4 fr. 50 c. — Éléphant cartonné à l'anglaise, 6 fr.

SEULE ET ANCIENNE MAISON LAFFECTEUR La Société royale de Médecine n'a pas borné son approbation au Rob, elle l'a étendue à son administration régulière; on lit dans l'extrait des registres de cette société savante (10 septembre 1779) le rapport des commissaires nommés par elle pour composer le Rob suivant la recette qui leur avait été remise et avec les drogues qu'ils se procurèrent eux-mêmes.

LES MODES PARISIENNES, Journal de la bonne couture, pagnie. Un numéro tous les dimanches; 32 magnifiques gravures coloriées dans l'année; 50 patrons de grandeur naturelle. — Point de politique; beaucoup d'élégance. Essayez trois mois d'abonnement, 7 fr. Chez Aubert, fondateur du Charivari et de l'ancienne Caricature politique, place de la Bourse.

L'IRROÉ purgatif de MM. MONIER DES TAILLADRES frères aînés, docteurs en médecine, 58, rue Calade, à Avignon. Ce médicament, dont la vente est autorisée par le gouvernement, est connu depuis plus d'un siècle, et son efficacité a été constatée par de nombreux succès.

VRAIS GIBUS d'une perfection achevée, 16 fr. Chapeaux de soie imperméables à la sautoir, tout ce qui se fait de plus beau, 14 fr. Castors, 16 fr. R. Coq-Héron, 3.

MM. LES ACTIONNAIRES de la SOCIÉTÉ CHAMEROY et C°, sont prévenus que l'assemblée générale annuelle aura lieu le samedi 26 juin courant, à une heure et demie précise du soir, au siège de la société, rue du Faubourg-Saint-Martin, 84.

DÉPURATIF VÉGÉTAL AUTORISÉ pour les maladies récentes ou négligées, les DARTRES, les ÉRUPTIONS et les ACRÉTÉS du SANG, notée. La bouteille, 6 fr. — GRABLE, pharm., rue Neuve-Vivienne, 36. (On expédie contre remboursement.)

PUBLIC EXHIBITION of English, Italian, Spanish, Portuguese and German books, in spacious rooms, at BAUDRY'S, European Library, 3, quai Malaquais, au premier étage, Paris, (Le Catalogue est envoyé franco sur demande affranchie.)

GREAT REDUCTION OF PRICES.

STANDARD AND POPULAR WORKS

Each volume generally including an entire work. — octavo editions, large and beautiful type. — (For reduced prices on other works see general cheap prospectus.)

VOLUMES AT ONLY 1 FR. 50 C. AINSWORTH'S (HARRISON) Guy Fawkes, or the Gunpowder treason, 1 vol. svo. 1 fr. 50 c.

MARRYAT'S (CAPT.) Sharley Yew. 1 fr. 50 c. — The Phantom Ship, 1 vol. svo. 1 fr. 50 c.

— The Borderers, 1 vol. svo. 2 fr. 25 c. — The Jack O'Lantern, 1 vol. svo. 2 fr. 25 c.

VOLUMES AT ONLY 2 FR. 25 C. BULWELL'S (E.-L.) Prabum, 1 vol. 2 fr. 25 c.

HALLAM'S Europe during the middle ages, 2 v. svo. 7 fr. 50 c.

MILTON'S Paradise Lost, with copious notes, by the most distinguished commentators, also a memoir of his life by PHILLIPS, 1 vol. svo. 3 fr. 50 c.

DEMANDE DE REPRESENTANTS POUR LA PROVINCE ASSOCIATIONS MUTUELLES POUR TOUTE LA FRANCE. -- CAPITAL SOCIAL: UN MILLION. ORGANISATION.

Associations mutuelles pour toute la France. Capital social: un million. Organisation.

Associations mutuelles pour toute la France. Capital social: un million. Organisation.

Associations mutuelles pour toute la France. Capital social: un million. Organisation.

Associations mutuelles pour toute la France. Capital social: un million. Organisation.

Associations mutuelles pour toute la France. Capital social: un million. Organisation.

RUE RICHELIEU, 102, AU PREMIER. Châles et Echarpes brochés, avec la marque et le cachet du fabricant.

RUE RICHELIEU, 102, AU PREMIER. Châles et Echarpes brochés, avec la marque et le cachet du fabricant.

RUE RICHELIEU, 102, AU PREMIER. Châles et Echarpes brochés, avec la marque et le cachet du fabricant.

RUE RICHELIEU, 102, AU PREMIER. Châles et Echarpes brochés, avec la marque et le cachet du fabricant.

RUE RICHELIEU, 102, AU PREMIER. Châles et Echarpes brochés, avec la marque et le cachet du fabricant.

RUE RICHELIEU, 102, AU PREMIER. Châles et Echarpes brochés, avec la marque et le cachet du fabricant.

Sociétés commerciales. D'un acte reçu par M. Adolphe Petitjean et son collègue, notaires à Paris, le 26 mai 1847.

Tribunal de Commerce. DÉCLARATIONS DE FAILLITES. Jugement du Tribunal de Commerce de Paris, du 3 juin 1847.

CONCORDATS. Du sieur PRIEST (Stanislas), commiss. en vins, à Bercy, le 16 juin à 3 heures (N° 3028 du gr.).

PRODUCTION DE TITRES. Sont invités à produire, dans le délai de vingt jours, à dater de ce jour, leurs titres de créances.

Publications de Mariages. Entre M. Caisey, propriétaire à Vercey (Haute-Saône), et Mlle Clacret, rue de la Ville-Éveque, 33.

Bourse du 9 Juin. AU COMPTANT. Cinq 0/0, j. du 22 mars... 110 00

Enregistré à Paris, Juin 1847. F. Reçu un franc dix centimes.

Enregistré à Paris, Juin 1847. F. Reçu un franc dix centimes.

Enregistré à Paris, Juin 1847. F. Reçu un franc dix centimes.

Enregistré à Paris, Juin 1847. F. Reçu un franc dix centimes.

Enregistré à Paris, Juin 1847. F. Reçu un franc dix centimes.

Enregistré à Paris, Juin 1847. F. Reçu un franc dix centimes.